L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres 73, Entre Bienville et Conti. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1864.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 15 SEPTEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Montgomery & Bros—au poteau 38, du 3me district, la goëlette Dart.—Et à son magasin d'encan, 35 balles de coton.

Par E Roger & Co—à leurs salles d'encan, linge fait, chapeaux, chaussures, &c.

Par R. Scott—à son magasin d'encan, savon, café, amidon, morue, vin, tabac à fumer, etc.

Par McCerren & Landry—à leur salle d'encan, meubles.

Par E M Jacobs—rue Mandeville, entre Amour et Bons Enfants, à 10 heures, meubles.

Par J P Boisseau—au coin des rues Magasin et Gravier, sucre, mélasse, whisky, eau de-vie, &c.

RAPPORT OFFICIEL
Du général A. P. Hill.

Nous trouvons dans le Richmond *Sentinel* du 2 septembre, le rapport officiel suivant sur la bataille de Ream Station, livrée le 25 août:

Quartier général du 3me corps, 31 août 1864.

Colonel—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport exact sur le résultat de la bataille de 25 à Ream Station. Nous avons pris douze drapeaux, neuf pièces d'artillerie, dix caissons, deux mille cent cinquante prisonniers, trois mille fusils armes et trente deux chevaux. Ma perte en cavalerie, artillerie et infanterie est de sept cent vingt hommes tués, blessés ou manquants.

A. P. Hill, lieutenant général.
Au colonel W H Taylor, a. a. g.

Bruit de la prise de Little Rock.
(Era.)

Quand le steamer *Sultana*, arrivé hier soir, de St Louis, a passé devant Gaines Landing, il a été arrêté par la canonnière No 3, stationnée en cet endroit, et y a pris trois passagers. Ces passagers rapportent que Little Rock a été capturé, mais ils ne donnent aucun détail à ce sujet. Nous publions simplement ce rapport pour le discréditer. Nous savons de bonne autorité qu'il n'y avait pas la plus légère apparence d'attaque le 7 contre Little Rock, et c'est le 10 que le Sultana a passé à Gaines Landing. Il faudrait donc supposer que, dans ces trois jours, non seulement la prise de Little Rock a eu lieu, mais encore que la nouvelle en est arrivée à Gaines Landing qui est à 100 milles de distance en ligne directe et à 200 milles par la route de terre.

REDDITION D'ATLANTA—Nous lisons ce qui suit dans une lettre de Chattanooga, à la date du 4 septembre:

Nous avons entendu l'explosion des munitions à Atlanta et à Jonesboro. Le général Slocum qui gardait nos communications et nos trains sur les bords du Chattahoochee, envoya en reconnaissance un détachement des divisions Ward, Geary et Williams. Ce détachement s'avança vers la ville qu'il trouva évacuée et y entra dans la matinée du 2 septembre. Une députation, comprenant le maire, le shérif et quelques citoyens, se présenta et rendit formellement la ville au général Ward, en adressant simplement la requête suivante:

Atlanta, le 2 septembre 1864.
Au brig. gén., 3e division, 20e corps d'armée
Monsieur, la fortune de la guerre a mis en votre possession la ville d'Atlanta. Comme maire de la ville, je demande protection pour les non-combattants et les propriétés particulières.
JAS. M. CALHOUN, Maire d'Atlanta.

La protection requise fut accordée volontiers, et en même temps des détachements de la division Wilder, la 11e de Pennsylvanie et la 60e de New York de la division Geary, qui étaient entrés avec les troupes de Ward, hissèrent le drapeau fédéral sur la maison de cour, et firent exécuter le Yankee-Doodle.

Le général Slocum arriva bientôt après et prit formellement possession de la ville, où il trouva quatre machines, onze pièces d'artillerie, la plupart de 64, que les rebelles avaient été forcés d'abandonner. La ville est très endommagée et beaucoup d'habitants l'ont quittée.

UN MEETING DEMOCRATIQUE A PHILADELPHIE.

Une dépêche de Philadelphie parlant du meeting qui a eu lieu dans cette ville pour ratifier les nominations de Chicago, dit que le traître Ingersoll était le principal orateur. La dépêche s'exprime ainsi:

Ingersoll ne s'est pas montré trop confiant dans l'avenir du ticket démocratique. Il a prétendu que si l'indomptable démocratie ne pouvait emporter les élections d'octobre, il n'y aurait pas d'espoir pour elle en novembre. Dans le cas d'une défaite, il n'y aurait plus qu'une ressource pour elle, la REVOLUTION. Il a fait comprendre la nécessité d'un soulèvement général des démocrates pour défendre leurs droits, droits qui leur avaient été ravis par la tyrannie des républicains noirs.

Wm. B. Reed et d'autres grands flambeaux du club des copperheads se sont tenus à l'écart. Les démocrates se fourvoient en ouvrant la campagne si férocement. Ils ne pourront jamais emporter cet Etat en plaçant l'issue du scrutin sous l'égide de la révolution.

Un armistice.

(*Chicago Times* du 6 septembre.)

La presse abolitioniste a dit beaucoup de choses sur ce qu'il y aurait d'impolitique à accorder, pour le moment, un armistice aux Etats rebelles. Cette presse dit que nous avons abattu l'ennemi et que si nous lui offrons un armistice, il y trouvera seulement le temps de respirer et le moyen de se renforcer pour recommencer la lutte. Pour cette fois la presse de l'opposition a des vues saines sur la matière, autant du moins qu'on rapproche la question d'armistice des objets pour lesquels la guerre est faite.

La guerre est faite dans le but unique et avoué de donner la liberté aux nègres esclaves, et tant qu'on aura cela en vue, le Sud serait bien pusillanime s'il ne continuait pas à opposer de la résistance. Si l'administration actuelle offrait aux Etats Rebelles un armistice, ils l'accepteraient sans doute, et en useraient pour obtenir une vigueur nouvelle pour la lutte qui succéderait à l'expiration du terme. Si cette administration offre un armistice, ce serait simplement pour proposer au Sud des conditions qu'aucun peuple viril ne pourrait accepter.

Il résulte de là que cette administration ne peut faire la paix. Elle s'est engagée dans une certaine politique et la seule voie où elle puisse marcher désormais, est celle de la guerre. Elle ne peut offrir un armistice aux rebelles. Elle ne peut rien faire que continuer à pure perte le conflit sanglant. Elle ne peut faire la paix, car les conditions qu'elle offre vaudraient moins pour tout peuple que l'extermination. Elle s'est interdit à elle même d'offrir une paix qui pourrait être acceptée, et en même temps elle ne peut subjuguer le Sud. Toute l'histoire ne prouve-t-elle pas que la subjugation d'un peuple est une impossibilité? l'administration le prouve elle-même par l'inutilité de ses efforts.

Quand il est démontré que cette administration n'a ni l'habileté de conclure la paix par un traité ni celle de conquérir le peuple rebelle, alors il est assez clair, ce nous semble, qu'elle doit être écartée et remplacée par un parti qui peut faire l'une ou l'autre de ces deux choses. Si le parti démocratique était au pouvoir, il pourrait accorder un armistice au Sud avec l'espoir raisonnable qu'il en sortirait une honorable paix. Ce parti n'a pas embrassé dans sa politique des idées impraticables. Il n'a pas présenté au Sud un ultimatum sectionnel, fanatique ou absolu. Sa plate-forme est contenue dans un seul mot, l'Union; et quand ce dénouement serait présenté au Sud dans l'intervalle d'un armistice, il n'y a pas de doute qu'il ne fut accepté. Le Sud qui résisterait aussi longtemps qu'on lui offrirait l'alternative de la subjugation ou de l'abandon de ses institutions locales, ne combattrait pas une heure pour accomplir une simple désunion.

Qu'il soit donc bien compris que le seul moyen d'arriver à la paix est un changement radical dans l'administration du gouvernement. L'administration actuelle se trouvant toujours dans l'impossibilité d'arriver à la paix par un traité ou par la guerre, doit nécessairement faire place à une autre.

LE CONCERT DE M. OLIVEIRA—Le shérif, sous le contrôle duquel se trouve le théâtre de l'Opéra, par suite d'une saisie judiciaire, ne s'étant pas cru autorisé à laisser disposer de la salle, M. Oliveira s'est vu forcé d'ajourner à quelques jours le concert qu'il devait donner ce soir et de choisir un autre local. Le public est en conséquence prévenu que la soirée musicale dont il s'agit aura définitivement lieu à la salle St-Alphonse, lundi prochain, 19 du courant.

Le steamer Emily B. Souder.

Le steamer de la malle des Etats Unis Emily B. Souder, cap. J. H. Winchester, part ce matin à 8 heures pour New York directement, avec un chargement complet et les malles.

Voici la liste de ses passagers:

Mr Smith, Mr Brown, Ezekiel Jones, J R Hertyberg, L B Pothier, J L Wallace, A L B Zerigue et sa dame, Mlle May Gasquet, Mlle Frances Gasquet, [illegible] Thomson, Mme W West, L Lehman, E B May, Mme [illegible] et son enfant, Pedro Madera, T Stauler jr, [illegible] Luxembourg, Mme J Bérahamer et son enfant, G H Marsten, Mr Snedgrass et son enfant, F Walter, C Monroe, C Casagneut, F Fabre, L F Tower, Alex Blanc, R Orr, T W Butler, M Israel, S Dominique, T M Sheetock, Geo B Ellis.

EMILE DE GIRARDIN ET LA LIBERTE DE LA PRESSE.

On lit dans la *France*:

La *Presse* a commencé aujourd'hui la publication d'une lettre très développée adressée par M. Emile de Girardin à M. Rouher, ministre d'Etat, et servant de préface à un volume de 300 pages, dans lequel l'éminent publiciste a résumé tout ce qu'il a écrit, depuis trente-trois ans, sur la liberté de la presse.

Ce volume a pour titre: *les Droits de la pensée*.

Dans sa lettre à M. Rouher, M. de Girardin cherche à démontrer:

1° Qu'en matière de presse, le régime préventif ou la censure serait le seul efficace et logique, mais qu'il est matériellement impossible;

2° Que le régime répressif, adouci ou aggravé, nuit moins à la liberté qu'au pouvoir;

3° Que le régime restrictif va en sens contraire du but qu'il se propose;

4° Que les dispositions relatives à l'institution des gérants, à la signature des articles, au droit de réponse, ont trompé les prévisions du législateur;

5° Qu'en matière de presse il n'y a qu'une loi à faire: c'est une loi qui supprime toutes les lois existantes sans les remplacer.

On voit que M. de Girardin n'a pas cessé de poursuivre son idéal, la liberté absolue, illimitée, de la presse.

LE GOUVERNEMENT NATIONAL DE POLOGNE.

On lit dans la *Patrie*:

Une curieuse Note vient d'être publiée par la *Gazette Officielle de Varsovie*. Dans cette Note, le gouvernement russe, qui aurait plus à gagner à garder le silence, se vante d'avoir découvert enfin l'organisation du gouvernement provisoire national. Suit alors une énumération des détails plus ou moins imaginaires, desquels il ressort après tout que cette organisation était des plus puissantes, comme les événements l'ont prouvé.

Mais nous nous demandons quel peut être le but de cette prétendue révélation. Parce qu'elle aurait découvert dans ses mains les papiers du gouvernement provisoire, la Russie prétend-elle avoir en même temps la soumission de la Pologne? Parce qu'après deux ans de carnage, de persécutions et de crimes, les agens moscovites seraient arrivés à découvrir tous les fils mystérieux de l'insurrection, pensent-ils pouvoir prévenir le retour d'un autre mouvement national aussi parfaitement organisé?

Ces découvertes et ces révélations tardives sont sans intérêt. Elles n'inspirent aucun sentiment de curiosité. C'est de la douleur qu'on éprouve au réveil des souvenirs d'une lutte qui n'est que suspendue, et si la police russe est fière de son œuvre, le gouvernement de Saint-Pétersbourg devrait, pour son honneur, réprimer ces élans de cet orgueil inhumain.

LE ROI D'ESPAGNE.

Le prince, qui est aujourd'hui l'hôte de l'empereur des Français, attire en ce moment l'attention publique, et nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails historiques et biographiques sur sa famille et sur sa personne.

Marie Ferdinand François d'Assise est né le 13 mai 1822. Il a épousé le 10 octobre 1846 sa cousine germaine Isabelle II, reine régnante d'Espagne, et, à cette occasion, il a été déclaré roi avec toutes les prérogatives honorifiques attachées à ce titre.

Il est le fils aîné de l'infant don François de Paul, né en 1794, second frère du roi Ferdinand VII, et de Louise-Charlotte, fille de François Ier roi des Deux Siciles. Il est un des descendants au huitième degré de Philippe V, fondateur de la dynastie actuelle.

On sait que Charles II, roi d'Espagne et de Naples, mourut sans postérité le 1er novembre 1700, après avoir fait un testament qui déclarait héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou, fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Cet acte enlevait l'Espagne à la maison d'Autriche, qui y régnait depuis deux siècles. Il donna lieu à une guerre terrible, que souleva l'archiduc Charles, depuis empereur d'Autriche sous le nom de Charles VI. Ce prince entraîna dans sa cause son empire, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse et le Portugal.

Louis XIV déploya une grande énergie pour tenir tête à cette formidable coalition. Il accepta le testament de Charles II, son petit-fils se rendit à Madrid et fut proclamé roi sous le nom de Philippe V. Les armées ennemies envahirent ses Etats, il se vit obligé de quitter sa capitale, mais les victoires remportées par le maréchal de Berwick à Almanza, en 1707, et par Vendôme à Villaviciosa, en 1710, rétablirent sa situation et consolidèrent son trône chancelant.

Cette guerre dura douze ans et se termina par la glorieuse victoire de Denain, qui amena, en 1713, le traité d'Utrecht, par lequel l'Europe reconnut et sanctionna les droits de Philippe V. Ce prince eut pour successeur son fils Ferdinand VI, qui mourut en 1759 universellement regretté et eut lui-même pour successeur son frère Charles III. Ce dernier prince, justement aimé, s'occupa d'améliorer l'état intérieur de l'Espagne, il y a créé des canaux, des chemins, des établissements de bienfaisance et d'instruction publique. Son fils Charles IV lui succéda en 1788. Il eut lui même trois fils: le roi Ferdinand VII, mort en 1833, l'infant don Carlos, mort à Trieste en mars 1855, et l'infant don François de Paul, père du roi d'Espagne actuel.

Ferdinand VII promulgua, le 29 mars 1830 la pragmatique sanction qui supprima la loi salique introduite en Espagne en 1700, cette mesure assura la couronne à sa fille Isabelle.

La reine Christine, sa veuve, devenue régente, promulgua une constitution libérale, introduisit en Espagne le gouvernement représentatif, et montra, au milieu des circonstances les plus graves et les plus difficiles, une intelligence supérieure et un courage au-dessus de tout éloge.

Sa fille, la reine Isabelle, déclarée majeure le 8 novembre 1843, a toujours gouverné constitutionnellement. Elle joint à un grand tact politique un esprit distingué et un cœur excellent. Elle s'occupe beaucoup des affaires intérieures de son pays, et elle aura la gloire d'avoir doté l'Espagne des chemins de fer, des canaux, des institutions de crédit et d'autres établissements qui même auront fait sa force et sa richesse.

Le roi d'Espagne, son mari, que la constitution du pays éloigne de la politique, est un prince intelligent, instruit, d'un caractère bienveillant, et il mérite à tous égards l'accueil sympathique qu'il reçoit en France.

[*La France*]

L'INCENDIE DE LIMOGES.

Les dépêches télégraphiques ont déjà mentionné le grand incendie qui a détruit plus de cent maisons à Limoges dans la journée du 16 août. Voici quelques détails sur ce sinistre empruntés au *Courrier du Centre*:

Un épouvantable désastre, dont nous ne pouvons encore calculer les conséquences, dévaste la ville de Limoges au moment où nous écrivons ces lignes.

L'incendie, qui a commencé avant-hier soir, rue des Arènes, chez M. Cance, chapelier, à l'heure même où l'on tirait le feu d'artifice au Champ de Juillet, a dévoré tout le pâté de maisons compris entre la rue des Arènes, la place de la Motte, le boulevard Sainte Catherine et la place d'Aine.

On parle d'au moins cent cinquante maisons brûlées, et de pertes s'élevant, tant en immeubles, mobiliers et marchandises, entre quatre et cinq millions. Heureusement qu'un certain nombre de propriétaires et de locataires étaient assurés.

Les pompiers de la ville et les hommes d'équipe de la gare, la troupe, la population se sont réunis pour s'opposer aux progrès du feu, mais il était tellement violent et l'eau si peu abondante que, pendant toute la nuit, malgré les plus grands efforts, on n'a pas pu s'en rendre maître. Ce matin il a fallu faire la part de l'incendie et le circonscrire, en démolissant quelques-unes des maisons situées trop près du foyer. Sur le boulevard Sainte-Catherine, on n'a pu protéger les maisons du côté droit qu'en les arrosant sans relâche. On frémit en pensant au développement immense qu'aurait eu l'incendie si le vent eut soufflé avec autant de force qu'avant-hier.

On a demandé des secours à Périgueux et à Châteauroux, et aujourd'hui les pompiers de ces deux villes, outre les hommes d'équipe de la gare d'Orléans, travaillent à côté des nôtres avec une ardeur et une habileté vraiment admirables.

M. le général de division, M. le préfet, M. le maire, M. le secrétaire général, MM. le premier président, le procureur général, le procureur impérial, les officiers d'infanterie et de cavalerie sont restés toute la nuit sur pied, organisant de leur mieux les secours.

Dans son numéro du 17 le *Courrier* dit:

"Le chiffre de cent cinquante maisons que nous avons donné hier doit être réduit, d'après des données certaines, à cent huit. On peut calculer sur deux mille personnes atteintes par le fléau, et sur trois millions environ de pertes."

Des souscriptions ont été organisées dans toute la France pour venir au secours des victimes de cet incendie. L'empereur a, le premier jour, envoyé un de ses aides de camp, le comte Reille, porter des secours de sa part. L'impératrice et le Prince Impérial ont souscrit chacun pour 10,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE—Un soldat qui avait revêtu des habits bourgeois afin de se procurer de la boisson prohibée pour ceux qui portent l'uniforme, a été envoyé à la prison du maréchal prévôt. Il avait abusé du déguisement et s'était enivré. Un autre soldat, son compagnon de promenade, a éveillé les soupçons d'un policeman et celui-ci "a fait son devoir".

Une pauvre femme déclarée coupable d'avoir reçu un sac d'avoine enlevé des écuries du gouvernement, a été condamnée à cent piastres d'amende ou un mois de prison. Son avocat a demandé et obtenu une nouvelle audition de cause en disant qu'il pourrait prouver que le sac n'avait pas été volé.

Un charretier, employé du gouvernement, a été condamné à six mois de détention au work-house pour avoir vendu des grains qu'on l'avait chargé de livrer sur la levée.

Un autre charretier, qui remplissait le même emploi, et qui s'est montré tout aussi infidèle que le second, a été informé qu'il lui tiendrait compagnie pendant trois mois.

AFFAIRE DUANE—Le Prévot a décidé hier cette affaire dont il a été question à plusieurs reprises.

Dans le courant du mois dernier, le jeune sergent Cumb, dont la réputation n'est pas des meilleures, se trouvait avec le lieutenant Stone et d'autres, il remit au lieutenant un billet faux des Etats Unis pour payer des rafraîchissements au marché Soraparu. Le propriétaire de la table, ne se doutant de rien, rendit le change. Le lendemain matin, il apprit qu'il avait été trompé. M. Crumb se présenta à lui en se disant officier spécial du gouvernement, lui fit des questions, prit des notes sur ce qui s'était passé et finit par demander le billet qu'il obtint. "Il faut, ajouta-t-il, que je le dépose au quartier général; on cherche les coupables, ils seront arrêtés."

Le lieutenant Duane arrêta Crumb et son compagnon, mais comme il ne découvrit point le billet et qu'une condamnation lui parut fort incertaine, il les relâcha à la condition qu'ils s'acquitteraient envers le propriétaire. M. Duane avait l'espoir de recueillir plus tard des preuves plus positives. Cet acte fut la cause de l'accusation.

Le magistrat a décidé que l'officier de police avait agi honnêtement. Il a ordonné sa mise en liberté.

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 194 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 5 au 11 septembre.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la consomption, 16; la diphtérie, 15; la fièvre congestive, 12; les convulsions, 11; la dysenterie, 11; la diarrhée chronique, 8; la fièvre typhoïde, 8.

Ages—Au-dessous de 1 an, 32; de 1 à 2 ans, 20; de 2 à 5 ans, 23; de 5 à 10 ans, 19; de 10 à 15 ans, 10; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 7; de 25 à 30 ans, 10; de 30 à 40 ans 11; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 22; de 60 à 70 ans, 6; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 1; de 90 à 100 ans 1; non déclarés, 12.

Nationalités—Autriche, 1; Danemark, 1; Angleterre, 2; France, 6; Allemagne, 7; Irlande, 16; Italie, 2; Pologne, 1; Portugal, 1; Prusse, 2; Espagne, 2; Suisse, 2; Etats Unis, 87; non déclarés, 65.

Il est mort 185 blancs, 20 nègres et 9 mulâtres.

—On lit dans le *Morning Post*, du 11 août, extrait du *Brazil and River Plate Mail*:

Il est mort dernièrement à Saspes Vallarza, un vieillard, âgé de 78 ans, dont le testament contient une clause par laquelle il lègue 10,000 cigares à ceux qui assisteront à ses funérailles. Ce testateur a aussi exprimé le désir que ses amis ne quittent la maison de deuil qu'après avoir bu tout le vin de sa cave à sa mémoire. On dit que cette dernière clause a été suivie au pied de la lettre.

—On vient de conduire à Paris, dans une maison de santé, Mlle X...., ancienne chanteuse des cafés concerts de province.

La perte d'une petite fortune, confiée à d'indignes dépositaires, avait altéré la raison de cette pauvre fille. Depuis quelque temps l'infortunée passait une partie de ses nuits à chercher dans l'espace, à l'aide d'un télescope, certaine comète qui devait incendier notre globe.

Toutefois, ajoute le *Figaro-Programme*, Mlle X.... n'éprouvait pour elle-même aucune inquiétude. Elle était persuadée qu'elle seule pourrait se soustraire aux terribles conséquences du cataclysme et régner sur les décombres d'un monde où la bonne foi n'a plus d'asile.

EDITION D'HIER SOIR.

Les Fils de la Liberté.

[*Du St-Louis Republican.*]

Cette société politique qui s'est follement organisée sur les principes de la Ligue Unioniste, de la [illegible] sourde, a pris la détermination à Chicago, le 1er de ce mois, de mettre de côté toute fausse honte à l'avenir, d'avouer son existence et d'autoriser la publication de tous ses actes. Ainsi le déclare H. H. Dodd, un des factotum de la compagnie dans l'Indiana, qui vient de publier un avis à ce sujet dans l'Indianapolis *Sentinel*. Que la Ligue Unioniste vienne maintenant en faire autant avec ses griffes, ses gardes, ses ligues, et ses mots de passe.

Les associations secrètes politiques n'ont pas de raison d'existence en ce pays, où elles ne peuvent qu'être nuisibles sans faire aucun bien. Elles engendrent les suspicions d'homme à homme, et doivent amener des résultats contraires aux intérêts généraux de la communauté. Nous espérons voir bientôt la fin de toutes ces organisations dangereuses.

INFLUENCE DE LA PAIX ET BAISSE DE PRIX.—"C'est un symptôme significatif, dit un journal de New-York, des craintes qui règnent parmi nos négociants, que beaucoup de ceux dont l'existence est faite en dehors des affaires, se préparent à se retirer du commerce, en donnant pour raison qu'ils veulent éviter les désastres qui peuvent être la conséquence d'un retour sur une base de paix. C'est là spécialement le cas des spéculateurs qui, ayant de grands fonds qui leur appartiennent en propre, ne se soucient pas d'encourir les lourdes pertes que leur occasionnerait toute réaction marquée dans les prix."

Les recettes de la douane de New York se ressentiront vraisemblablement de cette détermination d'une partie du commerce de cette ville, qui réduira ses importations en conséquence, ou qui n'importera plus rien pour le moment.

ELECTIONS AU NORD—Des élections d'Etat doivent avoir lieu le 6 et le 12 dans le Vermont et le Maine.

LES CORSAIRES—On lit dans un journal de New York:

Le département de la marine craignant pour la sûreté des vapeurs qui se rendent de New York à Aspinwall, s'est décidé à les faire escorter par un bâtiment de guerre. Le *North Star* qui part aujourd'hui voyagera de conserve avec un des vapeurs qui sont à l'arsenal maritime de Brooklyn.

On dit que plusieurs négociants ont fait hier des démarches pour obtenir que le *Fung Shuey* qui part ce matin pour la Nouvelle-Orléans fût également convoyé par une canonnière. On craint que le *Tallahassee* ne sorte du port de Wilmington pour se jeter soit sur le *North Star*, soit sur le *Fung Shuey*, et dans le cas où sa machine exigerait, ainsi qu'on l'assure, des réparations qui ne pourraient être terminées avant deux mois, l'*Edith* qui est également à Wilmington, prête à commencer la course, pourrait bien aller continuer sur nos côtes l'œuvre de destruction du hardi corsaire.

UNE HALTE
Dans les opérations de la Grande armée.

Le St Louis *Republican* du 7, passant en revue les campagnes en Virginie et en Géorgie, dit:

Nous pensons qu'on peut dire que les opérations militaires vont rester maintenant suspendues pour le reste de l'année, à moins bien entendu, que les rebelles n'en décident autrement, et voici sur quoi nous basons notre opinion.

La dépêche officielle du général Sherman, publiée hier, fait suivre la nouvelle de la prise d'Atlanta par cette remarque: "Depuis le 5 de mai nous avons été dans des batailles ou des escarmouches continuelles et nous avons besoin de repos."

Il n'est pas douteux que la campagne en Géorgie n'a été laborieuse, difficile et dangereuse pour nos braves soldats qu'on doit à la gratitude du pays pour leurs efforts constants à soutenir la cause de l'Union. Une revue complète des marches, des combats et des engagements de moindre importance pendant ces quatre derniers mois montrerait que nos troupes ont participé dans les plus importants succès de la guerre et nous ne doutons pas que le pays n'accorde généreusement leur désir raisonnable de repos.

La ligne d'occupation et de communication du général Sherman, s'étendant de l'intérieur du Tennessee au cœur de la Géorgie, est déjà fort longue et avancer encore maintenant serait une rude tâche pour des hommes fatigués.

Mais pendant qu'il serait injuste de se plaindre d'une suspension dans la politique de la guerre par le général Sherman, quelle est la situation des choses sur le théâtre général de la guerre? Le général Grant a fait savoir d'une manière publique, par l'intermédiaire du secrétaire Stanton, qu'un renfort de 100,000 hommes pour l'armée du Potomac est chose désirable afin de mener à bonne fin la campagne contre Richmond, et pour avoir ces recrues on compte sur les efforts auxquels se livrent maintenant les Etats pour répondre aux divers appels du président.

Il s'écoulera certainement du temps avant que ce large contingent soit exercé, envoyé, et rendu utile. La meilleure partie de la saison pour les entreprises militaires est déjà passée, et lorsque le général Grant pourra être prêt à reprendre ses opérations, le temps et les chemins qui ont interrompu si souvent les plans [illegible] en Virginie, seront encore des obstacles à l'exécution des vues de nos généraux. Ces considérations n'ont pas eu peu d'influence dans la marche de l'armée du Potomac depuis l'automne de 1861, après qu'elle eut été entièrement réorganisée et équipée, jusqu'au printemps de l'année suivante. Une campagne d'hiver fut essayée en 1862, mais elle eut des résultats désastreux. La campagne de 1863 commença en mai et l'unique succès acquis fut réalisé avant l'automne. L'armée du général Meade ne fit presque rien après la bataille de Gettysburg et elle trouva qu'il était impraticable de conduire les hostilités d'une manière favorable depuis le moment où elle s'établit dans les environs de Culpepper jusqu'au moment, où sous la conduite de Grant, elle s'avança du Rapidan contre Richmond, vers le premier mai dernier, après une inactivité de plusieurs mois.

Nouvelles diverses.

Nous trouvons les paragraphes suivants dans nos derniers échanges de New-York:

Le général Daniel Phineas Woodburg, commandant des forces fédérales à Key West, Floride, est mort le 16 août, de la fièvre jaune. La même maladie a enlevé en quelques jours le capitaine, le comptable et quatorze hommes de l'équipage de la canonnière *John S. Chambers*.

—La barque *Adélaïde*, qui vient d'arriver de Rio Janeiro à Baltimore, a rencontré le 8 août, par la latitude 7 deg. 40' et la longitude 45 d. 30' une grosse bête qui ressemblait à un bateau pilote et qui lui a fait la chasse.

—M. Colfax, dernier speaker de la chambre des représentants, a prononcé dernièrement à Peru, dans l'Indiana, un discours dans lequel il explique de la manière suivante pourquoi le président n'a pas fait arrêter M. Vallandigham quand celui ci est rentré sur le territoire fédéral: M. Lincoln connaissait l'existence de la grande société secrète répandue dans le Nord-Ouest, et il savait qu'on voulait faire de l'arrestation de M. Vallandigham le prétexte d'un mouvement insurrectionnel dans toute cette région. C'est pour éviter une recrudescence de guerre civile qu'il a laissé M. Vallandigham en liberté.

—Les ravages des guerrillers dans le Kentucky ne sont pourtant rien comparés à la dévastation des territoires de l'Ouest par les Indiens. Déjà des troupes fédérales ont été mises en fuite par les Peaux Rouges insurgés, et les massacres, le pillage, l'incendie, continue sur la plus vaste échelle dans ces malheureuses contrées.

Il ne faut pas s'exagérer, toutefois, l'importance de ce mouvement. Il y a 16,355 Indiens dans la circonscription de l'agence du Haut Platte, et 7,200 dans celle du Haut Arkansas. Les Sioux figurent dans ces totaux au nombre de 7,875 et les Ararahoes au nombre de 3,000. Il y a en outre 2,200 Cheyennes, 1800 Comanches, autant de Kiowas et 500 Apaches. Ce qui rend ces ennemis le plus redoutables, c'est qu'ils sont tous superbement montés, armés d'excellentes carabines, bien pourvus de provisions et de munitions, conduits par des officiers blancs et animés par les plus vifs sentiments de vengeance. Il faut reconnaître que si une peuplade quelconque de blancs avait été systématiquement volée comme les sauvages le sont par les agents de l'administration, il y a longtemps qu'elle se serait soulevée.

LES RELATIONS DE FAMILLE DE M. PENDLETON.—Le Louisville *Democrat* ayant dit:

Dans cette campagne pour le Congrès, on exploita contre lui le fait qu'il était marié à une parente du général Robert E. Lee, et nous supposons qu'on lui fera la même objection dans la campagne actuelle.

Le Cincinnati *Enquirer* répond:

M. Pendleton n'a pas épousé une parente du général Lee, et cette objection n'a jamais été faite contre lui. Sa femme est la fille de M. Key, l'auteur du STAR SPANGLED BANNER, symphonie musicale qui a toujours été fort estimée, à ce que nous croyons.

PROCÈS IMPORTANT—Nous lisons dans le *True Delta* de ce matin:

On se rappelle que dans l'automne de 1862, quelques personnes prétendant appartenir au service de la milice rebelle, capturèrent nombre de soldats fédéraux au Bayou des Allemands, les emmenèrent à Thibodeaux, les enfermèrent dans la geôle de paroisse et après une espèce de procédure, les fusillèrent. Le commissaire des Etats Unis, Shannon, et le député marshall, Christy, opérèrent pendant plusieurs semaines des recherches pour découvrir les coupables et les traduire devant la justice. M. Christy a réussi à en arrêter quatre qui sont arrivés hier ici et qui ont déjà subi un examen préliminaire devant le commissaire. Cette affaire causa beaucoup d'excitation au Nord lorsqu'elle y fut connue et les officiers qui ont arrêté les coupables méritent beaucoup d'éloges pour leur zèle et leur activité.

LES TROUBLES DE BELFAST.

On lit dans la *Patrie*:

On ne s'occupe en ce moment à Londres que des troubles déplorables qui viennent d'éclater en Irlande, à Belfast, au lendemain des fêtes de Dublin en l'honneur d'O'Connell.

Ces troubles continuent malgré l'intervention de la force armée. La lutte est engagée entre les protestants et les catholiques. Cela a commencé par un rassemblement de protestants, qui, au nombre de quarante mille, ont simulé un enterrement grotesque du libérateur et ont brûlé, avec des hourras fanatiques, un mannequin représentant Daniel O'Connell.

Les catholiques, pour répondre à cette insulte, ont battu le rappel et ont brûlé à leur tour le roi Guillaume d'Orange en effigie.

Après ces beaux exploits, il a fallu en arriver aux coups. On a fait des préparatifs en conséquence: on a amené sur les places des charretées de pierres, de matériaux de démolition, et le parti du *Pund* (quartier des catholiques) s'est rencontré avec le parti du *Sandy Row* (quartier habité par les protestants.)

On apprend de Dublin, à la date du 15, que la lutte durait depuis quatre ou cinq jours et menaçait de se continuer, si l'autorité n'appelait le concours d'une force armée considérable.

La *France* du Continent ce qui suit:

Les troubles de Belfast ne sont pas encore apaisés. De nouveaux combats ont eu lieu entre la police et la populace. La police a tiré sur les émeutiers. Il y a eu trois tués et trente blessés, dont deux mortellement.

Voici les forces qui sont en ce moment opposées à l'émeute: 1,300 hommes d'infanterie, 2 détachements de cavalerie, 840 constables et, en outre, un grand nombre de constables spéciaux, qui prêtent serment pour veiller en aide à l'autorité civile.

LES RIXES ÉLECTORALES EN FRANCE—Nous avons signalé les rixes sanglantes qui ont eu lieu dans un village des Pyrénées, à l'occasion des élections, entre les partisans de M. Pereire et ceux de M. Durant. Il y avait eu trois personnes tuées et plusieurs blessées. Plusieurs des combattants ont été arrêtés et ont comparu devant le jury qui après de longs débats a rendu un verdict négatif.

"En conséquence dit la *Gazette des Tribunaux*, M. le président a prononcé l'acquittement des accusés et ordonné leur mise en liberté immédiate. Aussitôt, au grand ébahissement du public, durantistes et pereiristes sont tombés dans les bras les uns des autres, se promettant avec des poignées de main fraternelles, l'oubli d'un passé funeste et l'assurance d'un meilleur avenir."

LA POLITIQUE ANGLAISE.

Le *Sun*, du 11 août, commente de la manière suivante le discours du roi Christian au Rigsraad.

Pour avoir ajouté foi aux promesses du gouvernement anglais, pour avoir suivi ses conseils, le Danemark est tombé sous le joug de l'étranger.

Avis donc aux peuples qui seraient, à l'avenir, disposés à se fier à l'honneur de la Grande Bretagne. La loi du plus fort est désormais la seule loi qui régira l'Europe.

Que la Vénétie, la Hongrie, la Pologne le sachent bien! L'Angleterre est décidée à rester chez elle, à faire du commerce.

Tant qu'elle a chez elle la prospérité, elle n'a point à s'occuper de ces mots vides de sens Liberté et nationalité.

Après moi le déluge! telle est d'ormais sa devise.

L'INTERNEMENT DU GÉNÉRAL PRIM.

On lit dans la *Patrie*:

Le général Prim, dont le nom a retenti d'une manière si bruyante dans l'affaire du Mexique, vient d'être interné, par ordre de la reine, à Oviedo.

Une dépêche de Madrid annonce que le général a quitté la capitale, le samedi 13, à trois heures de l'après-midi, se rendant à la résidence qui lui a été assignée. Il a été accompagné jusqu'à la gare par un certain nombre de ses amis.

Les journaux de Madrid se montrent très réservés sur les motifs qui ont pu déterminer cette mesure sévère. Il est probable qu'elle n'est pas sans quelque lien avec les arrestations qui ont été faites. On a parlé d'un prononciamiento, mais les correspondances de Madrid [illegible] pour enlever toute espèce d'importance à ces rumeurs, et pour constater que le plus grand calme n'a pas cessé de régner dans la capitale.

L'affaire du général Prim est toujours un mystère. La *Correspondance* de Madrid soulève cependant un peu le voile, dans la note suivante:

"Ce soir, le général Prim a assisté à la réunion progressiste pour prendre congé de ses compagnons. Il leur a rendu compte de ce qui s'était passé entre le ministre de la guerre et lui, [illegible] l'ordre de quitter Madrid qui lui avait été donné. Le général a déclaré que le ministre de la guerre lui avait dit qu'il ne devait pas regarder son changement de résidence comme un bannissement, mais comme une convenance de l'opinion généralement accréditée dans le public, qui le signale comme le chef des mécontents disposés à troubler l'ordre public."

UNE NOUVELLE AFFAIRE MORTARA.

Nous trouvons dans les correspondances qui nous sont adressées de Rome, le 3 août, deux faits d'un certain intérêt.

Le premier, c'est l'arrestation de la femme Coen, israélite. Après l'enlèvement du fils, il fallait l'emprisonnement de la mère. "Cette mère, qui a poussé des cris de douleur, dit notre correspondant, qui a frappé inutilement à toutes les portes pour que son enfant lui fût rendu, a attiré l'attention de la police romaine, qui est celle du gouvernement temporel aussi bien que celle du cardinal Vicario après Saint Office. Les gendarmes pontificaux se sont emparés de cette malheureuse femme. Elle était devenue presque folle de désespoir, après s'être traînée plusieurs fois par jour du Ghetto à la porte des Catéchumènes, pour revoir son fils, mais toujours inutilement. La conduite du gouvernement papal dans cette affaire, qui rappelle l'enlèvement du jeune Mortara, a soulevé l'indignation générale."

L'autre fait relaté par nos correspondances, est la maladie de Mgr de Mérode. Ce prélat se trouvait à Castel-Gandolfo, atteint d'une fièvre pernicieuse. Le bruit avait même couru un instant, à Rome, qu'il avait succombé à cette maladie, presque toujours mortelle dans ces contrées. Mais une dépêche n'a pas tardé à annoncer que la santé du prélat belge s'était améliorée.

Patrie.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT,
PAR AMEDEE ACHARD.

DEUXIÈME PARTIE.

XVII.

Henri passa la moitié de la nuit à se promener sur les boulevards et sur les quais. Il regardait les étoiles, il lui prenait des envies subites de pleurer. Au petit jour il essaya de dormir, mille rêves le tinrent éveillé. Il s'approcha d'une table, et tout son cœur déborda dans une lettre qu'il écrivit à M. de Carlepont.

"Que n'êtes vous là, mon père, et pourquoi faut-il que vous ne la connaissiez pas! J'ai le cœur déchiré, et il me semble cependant que jamais je n'ai été plus heureux! Je voudrais rassembler tous mes souvenirs pour vous dire tout, et ils m'échappent. Où l'ai-je rencontrée? comment l'ai-je connue? pourquoi mon cœur s'est-il donné tout entier? Je ne sais, mais ce que j'ai bien compris, c'est que, du premier regard, j'étais bien à elle. Maintenant la vie me paraît impossible sans Julie, quand je pense qu'un hasard pourrait faire que je ne la visse plus, le frisson de la mort me saisit.

"Son cœur s'est ouvert à moi, il y a quelques heures, je ne lui demandais rien, elle m'a tout dit. Quelle torture et que de délices pendant cette confession! Il me semblait que quelque chose m'enlaçait à elle, quelque chose qui venait de son cœur et qui entrait dans le mien. Une âme ne se donne-t-elle pas quand elle se confie? Tandis qu'elle parlait on voyait des larmes dans ses yeux; elle ne voulait pas qu'on les aperçût, l'orgueilleuse, et ses regards en étaient tout mouillés. Il s'est trouvé des créatures humaines qui l'ont rendue malheureuse! Son mari—est-ce un mari?—n'a pas su la défendre, pas plus qu'il n'a su l'aimer. Quelqu'un a pu la rencontrer jeune, parée de toutes les séductions de l'innocence et de la beauté, il a pu lui tout offrir et il ne s'est pas dévoué jusqu'à son dernier souffle.... Ah! le misérable!"

A cet endroit de sa lettre, Henri nommait M. d'Albreuse et racontait ce qu'il savait de son existence agitée; il pénétrait dans l'intérieur de la maison, y faisait voir Julie et la peignait en quelques mots telle qu'il la voyait, c'est à dire fleur et un délire. L'idole était sur un piédestal de nuées, en pleine lumière.

"Comprenez-vous, mon père, continuait-il, elle a mis sa main dans la mienne, un instant elle l'y a laissée.... un voile a passé devant mes yeux. J'ai juré de lui appartenir jusqu'à ma dernière heure, et maintenant je ne désire plus rien; ma vie a un but, le plus charmant et le plus sacré....Ah! je sais que ce n'est pas celui que vous faisiez voir à mon activité, celui que vous désiriez pour moi et vers lequel mon imagination tendait avec ardeur autrefois. Ne me blâmez pas, avant de la connaître; qu'ai-je fait de n'être rien, si elle m'aime? que me fait d'être quelque chose, si son cœur n'est pas à moi? Y a-t-il un autre bonheur dans la vie que celui de se dévouer à un être fier et blessé qui souffre?.. Quelle ambition est plus haute que celle de posséder une âme endolorie qu'on sauve? Si par moi, elle se réconcilie avec l'espérance, si Julie apprend de nouveau à sourire, il me semble que ma tâche sera remplie, mais permettra-t-elle seulement que je me consacre à la servir!...."

La lecture de cette lettre achevée, M. de Carlepont partit sur le champ pour Paris. Il éprouvait un mélange de colère et de chagrin. Dès les premières lignes il avait vu clair dans cette histoire. C'était la première crise de l'illusion.

—Efforcez-vous donc de faire un homme! se disait-il, tout en fuyant la Cornaille, appliquez à cette œuvre sainte tout ce que vous avez de force et de tendresse dans le cœur, d'intelligence et de raison dans le cerveau; passe une comédienne et l'homme disparaît en fumée!

Le duc se consolait cependant, par cette pensée que c'était peut-être une crise salutaire, et qu'Henri en sortirait plus fort ayant été plus éprouvé. Le métal le plus dur n'est-il pas celui qui a passé par la fournaise et qui a été le plus martelé! Ce qui l'étonnait seulement. C'était l'exaltation du langage. Lui aussi il avait aimé et il ne pouvait pas se vanter d'avoir toujours choisi des vertus pour idoles. Mais cette fièvre de les mettre dans des châsses ne lui était jamais venue. Il est vrai que lui était un Gaulois, fils de Gaulois.

Le premier soin de M. de Carlepont, en arrivant à Paris, fut de courir chez Gilbert. M. de Lanta ne fit qu'un bond dans les bras du maître de la Cornaille.

—Peste! fit le duc en jetant un regard autour de lui, le nid me dit quelle chanson y chante l'oiseau qu'on y doit rencontrer de temps à autre.

Gilbert sourit.

—La chanson a trente refrains, aucun ne pense à la mélancolie, dit-il.

M. de Carlepont frappa sur l'épaule du jeune homme.

—Dep[illegible] on quelquefois ici? reprit-il.

—Toujours.

—Alors à table lestement.... et qu'on ferme la porte.... mon appétit de province ne se plaît pas au dérangement.... D'ailleurs nous avons à causer.....

—Je m'en doute.

Cinq minutes après, M. de Carlepont attaquait vigoureusement un pâté avec la tranquillité d'un homme qui sait que le temps et la résolution ne lui manqueront pas pour achever l'œuvre commencée.

—Ça, reprit-il, mon fils s'asseoit-il souvent à cette table autour de laquelle fredonnent tant de refrains?

Gilbert secoua la tête.

—Henri n'aime pas les chansons, dit-il.

—Tant pis! je veux bien qu'il n'en raffole pas...... Mais à son âge on peut en essayer du bout des lèvres.... Que fait-il donc?

—Il marche dans les étoiles.

—Et personne n'est là pour lui crier casse-cou!

—Est-ce qu'il entendrait!

M. de Carlepont posa la main sur le bras de Gilbert, et d'une voix plus grave:

—Vous connaissez Mme d'Albreuse, n'est ce pas? reprit-il.

—Un peu et c'est assez!

—Ah!

—Elle est du monde encore, mais elle est sur une pente mauvaise. Elle la descendra sûrement si elle ne l'a pas encore descendue.

—J'en étais sûr! à la surface toutes les séductions, à l'intérieur tous les abîmes!

—Henri vous a-t-il tout dit?

—Tout, je l'espère, mais sa lettre, quand elle m'est parvenue, avait huit jours de date. Mme d'Albreuse est-elle à lui?

—Oui, si vous entendez par là qu'il est à elle.

—Parlons en hommes; vous êtes jeune, Gilbert, mais les amertumes de votre enfance vous ont donné la témérité et la réflexion, deux forces qui permettent de voir clair dans les choses de la vie. Quelle est la position vraie de Mme d'Albreuse?

—Elle est en haut, mais elle chancelle....

—Sa fortune?

—Elle en a eu et n'en a plus, mais elle s'y cramponne.

—Je n'ai pas besoin de vous demander si elle est intelligente?

—Mieux que cela, elle est pervertie.

—Avec tout cela, jeune et belle?

—Jeune et belle, ce ne serait rien....Elle est charmante.

—Et [illegible] comme vous dites, comment se fait-il qu'elle ait vu Henri? ...... un étudiant?

—Tous les caprices sont dans le cœur d'une femme.

—Par hasard, l'aimera-t-elle?

—C'est difficile, mais elle fait mieux, elle le tient.

Le duc [illegible] réfléchit.

—Alors l'esprit en sera plus long que je ne pensais, mais mort de ma vie! j'y laisserai mon nom ou je lui arracherai mon fils!

A son tour Gilbert posa la main sur le bras de M. de Carlepont, et froidement:

—Si vous voulez délivrer Henri, attaquez vous à Mme d'Albreuse, et arrachez-le lui.... Quand [illegible] que Persée eut fantaisie de délivrer Andromède—et par l'unique moyen de [illegible] ce souvenir classique—ce fut le monstre qu'il frappa.

—Eh! eh! mon gars, dans quelle université as-tu pris tes grades?

—Sur le boulevard, ne vous en déplaise, Monsieur le duc.

L'entretien fini, M. de Carlepont écrivit à M. de Lanta pour le mettre au courant de l'aventure.

—Venez vite, disait-il, il s'agit de combattre une Parisienne, deux hommes ce n'est pas trop.

Le duc vit son fils dans la journée. Henri ne laissa rien. M. de Carlepont ne laissa paraître aucune émotion.

—Le chemin que tu suis d'autres l'ont parcouru avant toi, dit-il, on y trouve, selon le temps, les bouquets ou des précipices.

—J'y ai trouvé le ciel, répondit Henri.

—Nous verrons bien, répliqua le duc.

Le calme et l'indifférence apparente de M. de Carlepont trompèrent Henri. Il crut que son père acceptait la situation telle qu'il la lui avait fait connaître.

[illegible]

—Ah! le gai Fourchu! murmura M. de Carlepont.

La personne que Mme d'Albreuse avait saluée se leva et vint causer avec elle, debout dans la loge, le visage d'Henri s'assombrit. Quand le visiteur s'éloigna, Julie enveloppa son compagnon d'un coup d'œil où il y avait tout à la fois tant d'ironie câline, de tendresse, de reproche, de promesses voilées, que le front [illegible]. En une minute le visage d'Henri changea trois fois de couleur.

—Ce sera une bataille! pensa le père attristé.

Un peu avant la fin du spectacle Mme d'Albreuse sortit. Le dernier regard qu'elle jeta sur l'assemblée n'était pas celui d'une femme du monde. C'était moins un regard qu'une œillade. Elle voulait être vue. Le mouvement de la taille au moment où, debout sous la pleine lumière de la rampe, elle croisait son châle autour de ses épaules, n'était pas sans manège.

—Voilà des riens qui la trahissent, il est jugé, dit-il.

M. de Carlepont sortit après elle et la suivit. Elle marchait d'un pas léger, vif, harmonieux, Henri ne l'accompagnait pas, il la suivait. Une voiture passa sur la chaussée. Henri l'appela.

—Il fait si beau! dit Julie.

Mais déjà il avait ouvert la portière, et pourtant Mme d'Albreuse d'un geste passionné, l'entraîna après elle dans le coupé comme un chasseur qui emporte sa proie.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 14 septembre.

Presque toutes les branches du commerce ont encore été calmes aujourd'hui, à l'exception de la demande habituelle du change [illegible] la veille du départ d'un steamer pour New York, la même remarque s'applique aux autres branches. Le coton, néanmoins, est recherché, mais les opérations sont restreintes à cause du faible approvisionnement, le coton qui vient d'être reçu n'ayant pas encore été mis sur le marché.

Nous avons dit, à la clôture de l'année commerciale, qu'il avait été reçu à New York, de toutes parts, jusqu'au 21 août, 379 193 balles de coton. Un rapport publié dans le "Shipping List" de New York nous apprend [illegible] 383 725 balles. [illegible] il en reste pour la consommation, 361,972 c'est-à-dire une moyenne de 7,000 par semaine, contre 8423 en 1862—3 et 8031 en 1860—61. [illegible] au Nord de la Virginie et 185 544 au Sud et à l'Ouest de la Virginie.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Mercredi 14 septembre, à 5 heures P. M.

COTON. [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS. [illegible]

FRETS. [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 13 septembre 1864.

[illegible]

Pour la liste des arrivées et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc. voir la partie anglaise.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Reçu par le Emily Souder.

E. Renan—Vie de Jésus, édition complète. [illegible]

ROMANS ILLUSTRES. [illegible]

Dernières nouveautés littéraires publiées à Paris. [illegible]

A. RALU, 47, rue de Chartres.

AVIS.

UNE famille honorable de cette ville, ayant une très grande maison, serait disposée à prendre quelques pensionnaires [illegible] S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

Venta de una fabrica en Galicia.

En nuestro periodico de 7 de Junio ultimo hemos publicado en su primera plana, un anuncio [illegible] con igual epigrafe que este ahora añadimos, a lo dicho entonces, que la subasta de la *gran posesion fabril de Chavin junto a Vivero en Galicia*, se ha de verificar sobre el tipo de veinte y dos mil duros, el 15 de Octubre próximo, a las 5 de la tarde en MADRID, calle de Atocha 133 principal. Los inteligentes que gusten compraria pueden ver el plano explicativo de ella en nuestro Bureau. 10 sep—6t

GRUYERE NOUVEAU

EN débarquement du steamship E. SOUDER.
6 boucauts de fromage Gruyère, nouveau,
10 barils de raisins de Corinthe,
150 caisses d'amandes sans coque,
200 tambours de raisins Sultana.
—Et en débarquement du HARRIET de Boston—
200 caisses de vin [illegible],
200 caisses d'olives d'Espagne et Verdal's.
A vendre par G. BORZINO, No 101 Vieille Levée. 10 sept—3f

Grocerie à vendre.

GROCERIE. A vendre à l'amiable UNE GROCERIE située coin St-Pierre et Villeré. S'adresser sur les lieux. 11sep—3f

A LOUER.

A trente piastres par mois à un bon locataire une maison à trois étages en briques, dans la rue Royale, entre les rues Ferdinand et Port. [illegible] S'adresser à SAMUEL M. TODD, Rue des Magasins, No 75. 26 août—1m

HOUBLON—[illegible] sacs, en débarque[ment] du steamer Geo Cromwell, à vendre par E. J. HART & CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75. 1 sept

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement de printemps et d'été

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 10 cents pour aller et autant pour revenir.

A partir de DIMANCHE, 27 mars 1864 les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE. — DU LAC. [illegible]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant. 6 mars

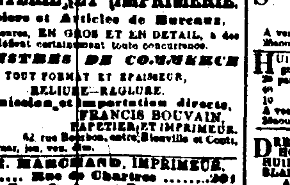

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.
Papiers et Articles de Bureaux, en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE TOUT FORMAT ET EPAISSEUR, RELIURE—REGLURE.
Commission et Importation directe. FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 42 rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 201 .... Rue de Chartres .... 201 Entre Ste-Anne et Dumaine.

POUR LA HAVANE
Départ, SAMEDI, 21 du courant.
Le beau steamer à hélice MELVILLE, [illegible] tonneaux, Commandant Benj Washington Jr, partira [illegible]. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à D. DE GOICOURIA & CO. Rue Poydras.

POUR NEW YORK. —directement—
Départ, MERCREDI, 21 du courant, à huit heures du matin.
Le magnifique steamer YAZOO, commandant Geo. W. Couch, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse avec les malles des Etats Unis, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage—magnifiques emménagements—s'adresser à J WARNEKEN & CO, agents, rue de l'Union, No 11.

POUR LIVERPOOL—Directement
Le magnifique steamer à hélice SIR WILLIAM PEEL, commandant Isaac Thornton.
Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à GEORGE COPPELL, Rue Carondelet, No 4.
Le "Sir William Peel" quittera le port vers le 1er courant.

POUR NEW YORK. —directement—
Jour de départ, JEUDI, 15 du courant, à huit heures du matin.
Le steamer de 1re classe EMILY B. SOUDER, commandant Jas. H. Winchester, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, [illegible] avec les malles des Etats Unis.
Pour fret ou passage [illegible] s'adresser à WARNEKEN & CO, agents, Rue de l'Union No 11.

[illegible — steamboat notices: JOHN L. TITUS; VICKSBURG, NATCHEZ — W. O. BELTZER, A. BRITTON; MITTIE STEPHENS, BATON ROUGE; MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS — J. A. RICHARD; ARIZONA — A. BRITTON; DEUX FOIS PAR SEMAINE — NEBRASKA — J. L. TITUS; POUR MATAMOROS — F. GLAVEL CO.; POUR LA HAVANE — OSCAR DEBUYS; AVENDANO FRERES; F. J. DAMBLE & CO.]

TAXES—PERCEPTION, &c
Quartier-Général du Département du Golfe.

Nlle-Orléans, 9 septembre 1864.

ORDRES GENERAUX [illegible]

[illegible]

Mais le défendeur, après qu'il aura acquitté la taxe pourra faire appel ou réclamer le montant qu'il aura payé, et s'il est décidé que la taxe ou la licence a été perçue illégalement, la ville remboursera la somme. [illegible]

Par ordre du major général BANKS.
GEORGE B. DRAKE, Adjudant Général Assistant.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 10 septembre 1864.
CONFORMEMENT à l'article quatre de la charte de la Compagnie, avis est donné qu'une élection de trente trois Directeurs aura lieu au bureau de la compagnie LUNDI, [illegible]. Secrétaire pro tem.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE Madame LA BLANCHE,
CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante [illegible]

PLUS DE DISTANCE. DIVINATION! PREDICTION PAR MADAME ADAH.
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. [illegible]

SALAISONS—50 caisses [illegible], 30 do [illegible], 20 do [illegible], 20 do [illegible]. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE—[illegible] paniers huile d'olive J. Plagniol, 12 bouteilles; 20 paniers huile d'olive J. Plagniol, 24 bouteilles; [illegible] do do Possel fils, 12 do; 10 do do [illegible] do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St Louis.

DRECHE—150 sacs, HOUBLON—50 balles, HUILE DE LIN—30 barils, BLANC DE CERUSE—10 tonneaux. A vendre par E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

VENTES A L'ENCAN

La goélette anglaise DART, construite en chêne vert. Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, jeudi, 15 septembre à 1 heure de l'après midi, au poteau 38, du District, la goëlette anglaise DART, du port d'environ 81 tonneaux, au complet, et prête à prendre la mer.
Egalement—Un lot de barriques vides à vin et de barils vides à whisky.
Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 14 sept.

Coton Coton.
35 balles de coton à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 15 septembre, [illegible] 35 balles COTON.
Conditions: comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Beaux meubles en acajou et en noyer, tapis de Bruxelles, glaces, [illegible], faïence et verrerie, literie et batterie de cuisine à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible] Conditions: comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Vacherie - Vacherie.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse
[illegible]

VACHERIE — VACHERIE
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Encoignure Passage de la Bourse et Bienville
[illegible]

Vacherie — Vacherie
Vente pour cause de liquidation.
PAR S. GUINAULT, Encanteur
[illegible]

Vente de successions pour opérer un partage
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse
[illegible]

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 91, rue de la Vieille Levée
Entre St Louis et Conti. 15 août—1m

Avances en argent.
[illegible]

Conservez vos Dents.
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, RUE DU CANAL
[illegible]

A LOUER.
[illegible] F. A. DUCROS

NOUVEAU CHANTIER DE BOIS
H. L. STEVENSON
[illegible]

SOUFRE SOUFRE SOUFRE
[illegible] *Soufre cristallisé, de qualité supérieure* [illegible] CUSACHS & OGDEN, [illegible] Royale et St Philippe.

P. S. SANCHEZ,
Marchand commissionnaire,
A l'embouchure de la rivière Rio Grande. [illegible]

LONDON & DOCK BRANDY.
E. ROGER & CO,
No 15 et 17, rue de la Vieille Levée.
1500 caisses London Dock Brandy.
Pour être vendu à l'amiable.

A VENDRE
Une bonne résidence située dans la rue du Quartier [illegible] entre les rues Rempart et St Claude. S'adresser à H. Gourgues, rue de l'Union No 14.

TRANSFERT DE MAGASIN
L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp [illegible]
DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX.
[illegible] M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour [illegible]. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX et n'emploie que de très bons ouvriers.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants
Salons pour noces et repas de famille
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
[illegible]

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.
TOUTES les maladies [illegible]

Moulin à coton de Carver.
[illegible] AARON HOBART Jr., rue St-Charles.

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON
Nouveau perfectionnement important
L'attention du public est appelée sur un perfectionnement des MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON, [illegible] par D. W. C. PECK. 30 août 1m Carondelet, No 2, près Canal

BOTTES ET SOULIERS
6000 paires Bottes Russet.
Brodequins noirs pour habitations
A. TIRRELL & CO.
—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—
FABRICANTS et marchands en gros, de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No. 9 rue des Magasins entre Commune et Canal.
Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et choisies avec le plus grand soin comprennent tous les genres propres au commerce de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock.

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, chapeaux, bottes, souliers, brodequins et fausses bottes piquées.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI 15 courant, il sera vendu à 10 heures, au magasin d'encan [illegible] rue de la Vieille-Levée:
Un grand assortiment de linge fait,
20 do chapeaux pour hommes et enfants,
100 do fausses bottes piquées,
10 caisses bottes souliers et brodequins.
Conditions à la vente.

PAR R. SCOTT, encanteur.
[illegible]

Meubles. Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.
G. W. McCERREN, encanteur.
[illegible]

Vente à l'encan.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu jeudi 15 septembre, à 10 heures, dans la rue Mandeville, entre les rues Amour et Bons Enfants [illegible]

Meubles. Meubles.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
VENDREDI, 16 septembre, à 11 heures du matin, [illegible]

Sucre, mélasse, whisky, eau de vie, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier— [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Fer, mesures—Pour être vendus, à l'enchère publique, pour le compte d'Albert Wise, [illegible]
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible] Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Flanelles Shaker, bonneterie, flanelles rouges et bleues, croisée, flanelle unie blanche.
PAR Wm P. VINCENT, encanteur.
[illegible]

Blanc de céruse, beurre, haricots blancs, épices moulues, moutarde, café Rio, sucre brut.
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue Gravier [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

VENTES JUDICIAIRES.

Faillite de Nicholas Cromborn—B. Saucy vs Nicholas Crumborn pour une cession forcée.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la ville Orléans [illegible] TROIS TERRAINS [illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Costa & Seignouret vs Ferrandou & Cassac.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

TABAC EN FEUILLES.
VENANT d'être reçu par le steamer "Yazoo", arrivé de New York:
Tabac du Connecticut, de la vieille récolte, pour capes et tripes.
Tabac New York State, vieille récolte, pour capes et tripes [illegible]
Première qualité et couleur foncée, en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 38

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles.
Rue du Camp No [illegible], entre Julie et St Joseph
LA réouverture des classes de cette institution aura lieu lundi 5 septembre.
[illegible]

INSTITUT ST-CHARLES.
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles.
15......RUE BOURBON......15
L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette institution, [illegible]. On est prié de s'adresser à l'institut pour obtenir des prospectus renfermant tous les renseignements désirables.
Nota—M. Garreau, professeur de français, de latin, de grec et de haute littérature, pourrait disposer de quelques heures [illegible]

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Perrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 130 entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient [illegible] selon le degré d'avancement des élèves.
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution rue Hôpital, [illegible] entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme DEBON,
375.......RUE DAUPHINE.......375.
[illegible]

AVIS.
MR. H. ESCOUSSE, curateur de la succession Brohier, donne avis aux créanciers de se faire connaître et de lui présenter, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, une note du montant de leurs créances, et des titres sur lesquels elles sont fondées, à son bureau, rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, maison de la librairie Victor Hebert & Escousse.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris
OFFRE respectueusement ses services au public de la Nouvelle-Orléans.
DOMICILE—Rue Royale entre St Louis et Toulouse, [illegible]
CONSULTATIONS de 11 heures à midi.

PRODUITS DE L'ILE DE CUBA
En Douane et en magasin:
329 boucauts sucre jaune de Cuba, [illegible]
[illegible] cigares Brevas, Londres, Vegueros, Regalias de Londres, Media Regalias, Conchas, Media Regalias Cilindradas, Flor de Fernandez, Cazadores, [illegible]
Des marques La Intimidad, El Globo, La Gloria, [illegible]
[illegible] paquets cigarettes. La Honradez, La Meridiana, La Siesta.
A vendre par [illegible], 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

EAU DE VIE—[illegible] eau de vie Jas Hennessy, [illegible] eau de vie F. Taillevent, [illegible] eau de vie Central Society, [illegible] eau de vie Raynal & Co, 30 do Robinson & Co, 100 caisses do, do Raynal & Co. A vendre, à l'entrepôt, par EUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St Louis.

DRECHE—100 sacs, à vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

SEL DE SOUDE—50 tierçons, A vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

ATTENTION.
Mr F. F. Trinchard, vend aujourd'hui, du beurre, des haricots, du sucre brut, du café, &c, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 44.
Mr R. Scott vend du vin rouge, du champagne, du tabac à fumer, du café, du savon, &c, ce matin à 10 heures, à son magasin d'encan.
L'attention des acheteurs est appelée sur les différentes ventes que font MM. Montgomery Bros., aujourd'hui, 15 du courant—Voir aux annonces.

AU PUBLIC.
Le théâtre de l'Opéra de la Nouvelle Orléans étant sous saisie en vertu de procédures dans les cours civiles, [illegible] je suis forcé de renvoyer le CONCERT annoncé pour le 15 courant, jusqu'à ce que je puisse avoir le théâtre de l'Opéra ou obtenir une autre salle pour y donner le concert. Le public sera informé, sous peu, du lieu et du jour du concert et les personnes pourront se servir des mêmes billets.
JACQUES OLIVEIRA.

FARINE
CINQ cents barils extra, à vendre par J. AVET. Ci-devant Avet Frères, Encoignure Vieille Levée et Bienville.

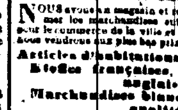
A vendre, UNE HARPE. S'adresser No 196, rue Thalie.

AVIS.
MM. E. F. MIOTON et O. CARRIERE restent chargés de ma procuration pendant mon absence de la ville. L. B. POTHIER.

LEVY & DIETZ.
Rue Carondelet No 37.
NOUS avons un magasin et recevons par chaque steamer les marchandises suivantes qui conviennent pour le commerce de la ville et de la campagne et que nous vendrons aux plus bas prix du marché—
Articles d'habitations, de toute espèce,
Etoffes françaises, allemandes et anglaises,
Marchandises blanches de toutes qualités,
Bonneterie de toute espèce, — grande variété.
Souliers et Brodequins assortis.

DEMANDE DE DOMESTIQUE.
ON demande une bonne domestique, blanche ou de couleur, pour blanchir et faire la cuisine dans un petit ménage. S'adresser au No 68, rue des Ursulines, entre Bourbon et Royale.

AVIS
ON DEMANDE à louer pour une petite famille une bonne MAISON située dans une position centrale de la ville, ou bien à proximité des chars. Loyer de 30 à 40 piastres. Adresser E P J., boîte No 319 à la Poste.

Marchandises d'hiver.
LA maison ERNEST PRAGST, située au coin des rues Robertson et Orléans, fait savoir à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient de recevoir par les steamers Emily B. Souder et Fung Shuey, un magnifique assortiment de marchandises d'hiver qu'elle offre à très bon marché.

BEER HOUSE.
LA maison du Lager Beer étant passée, le soussigné a ouvert un Beer House aux Nos 22 et 24 de la rue Conti, où l'on trouvera du CAFE CHAUD de six à neuf heures du matin, et de midi à quatre heures de l'après midi. Les amateurs y trouveront également de l'Extrait de Punch au Rhum toutes les fois qu'ils en demanderont.
FRITZ BURKLE.

TABAC à fumer et à chiquer, de Goodwin & Co. Tabac à priser, cigares, [illegible] E. J. HART & CO.